AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-11-79196305

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN N° 137 du 9 NOVEMBRE 1979.-

A R B R E S   F R U I T I E R S

TRAITEMENT D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS.-

La période de la chute des feuilles qui, en général coïncide avec des pluies fréquentes, est favorable à l'installation ou à l'extension de diverses maladies d'origine cryptogamique ou bactérienne, dont les germes pénètrent dans les végétaux au niveau des cicatrices foliaires.

Dans la région, les plus courantes de ces maladies sont les suivantes :

- Coryneum ou Maladie criblée des Arbres à fruits à noyau

Fréquente sur Pêcher, cette maladie se rencontre également sur Abricotier, Amandier, Cerisier et Prunier.

Sur les feuilles, elle se manifeste par l'apparition de petites taches rougeâtres, puis brunâtres, dont le centre se dessèche et tombe, laissant le limbe perforé, d'où le nom de Maladie criblée donné, parfois, au Coryneum.

Les attaques sur rameaux sont, de beaucoup, les plus dangereuses. Les yeux sont détruits, les rameaux se dessèchent ce qui aboutit au dépérissement des arbres négligés.

Contre le Coryneum, il est conseillé d'effectuer par temps sec, un traitement cuprique dès la chute des feuilles (500 g de cuivre métal par hectolitre d'eau).

Ce traitement est recommandé aussi contre le GNOMONIA du cerisier.

- Chancre à Nectria du Pommier

Dans les vergers où cette maladie cryptogamique bien connue des Arboriculteurs, constitue une menace, effectuer un traitement cuprique (500 g de cuivre métal par hectolitre d'eau) dès la chute des feuilles.

Ce traitement devrait être systématiquement réalisé dans les Pépinières (dans celles-ci, il serait d'ailleurs de bonne pratique, d'effectuer, en automne, à la chute des feuilles, un traitement cuprique, sur toutes les essences fruitières).

- Chancre bactérien du Cerisier

Cette maladie se rencontre dans de très nombreux vergers. Les symptômes sont les suivants : yeux ne débourrant pas, bouquets de mai et bouquets foliaires se desséchant, branches et troncs portant des lésions profondes de l'écorce pouvant entraîner la mort de la partie située au-dessus du chancre. Ces nécroses des tissus corticaux aboutissent, généralement, à la formation de méplats très caractéristiques (zones aplaties) où des exsudations gommeuses ont souvent lieu.

DIRECTEUR-GÉRANT P. JOURNET

P. 31

Les bactéries pouvant pénétrer dans la plante par les cicatrices laissées par la chute des feuilles, il est conseillé d'effectuer un traitement cuprique (500 g de cuivre métal par hectolitre d'eau) à l'automne.

- Maladie bactérienne du Poirier (PSEUDOMONAS SIRINGAE)

Rencontrée dans certains vergers du LIMOUSIN, cette maladie se traduit par l'annulation des yeux à bois et à fruits, le flétrissement des pousses herbacées et des inflorescences avant ou après la floraison, la formation de taches noirâtres sur les feuilles et sur les fruits, l'apparition de lésions chancreuses plus ou moins importantes sur les rameaux.

Dans les vergers intéressés, effectuer un traitement à base de cuivre (500 g de cuivre métal par hectolitre d'eau), à la chute des feuilles. Ce traitement est de plus préventif contre les attaques possibles de FEU BACTERIEN.

- Tavelure du Poirier et du Pommier

Certaines mesures préventives permettent de limiter la formation des périthèces dans les feuilles atteintes par cette maladie surtout en vergers très atteints.

L'un des deux traitements suivants peut être envisagé :

. Après la récolte par une pulvérisation du feuillage avec une solution apportant 120 kg de perlurée (46 % d'azote) dans 1000 litres d'eau à l'hectare.

. A la chute des feuilles une pulvérisation d'urée sur le sol à la dose indiquée précédemment.

Il est rappelé que le traitement du feuillage n'est pas efficace contre les pustules chancreuses des rameaux provoquées par la Tavelure, et que ces mesures n'évitent pas les contaminations primaires au printemps.

GRANDES CULTURES

C E R E A L E S.-

. Jaunisse Nanisante de l'orge

Des observations récentes ont permis de constater la présence de pucerons sur orge d'hiver dans diverses régions.

Les populations sont faibles en général. Toutefois, toutes les parcelles n'ont pas été contrôlées. Il est conseillé aux agriculteurs de surveiller leurs cultures d'orge situées en particulier à proximité de cultures de maïs (bien observer à la base des plantules).

Pour le seuil d'intervention et les produits à utiliser se reporter au bulletin n° 135 du 10 Octobre.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire par intérim,

A. FARGEIX.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.

ABONNEMENT A "PHYTOMA-DEFENSE DES CULTURES"

Le fait d'être abonné aux "Avertissements Agricoles" vous a valu jusqu'à ce jour de recevoir gratuitement du Ministère de l'Agriculture un certain nombre de documents phytosanitaires et, en particulier, le service des dix numéros annuels de la revue "Phytoma - Défense des Cultures".

A partir du 1er Janvier 1980, vous ne recevrez celles-ci qu'à la condition de souscrire personnellement un abonnement.

En effet, la réglementation de la Commission paritaire des publications et agences de presse ne réserve les avantages fiscaux et les tarifs postaux réduits qu'aux publications dont le service n'est pas systématiquement assuré à des lecteurs qui n'ont pas "manifesté explicitement leur volonté de recevoir ces publications ou de s'en voir maintenir le service".

En plein accord avec le Service de la Protection des Végétaux, l'Association Ruralia, responsable de cette revue, a toutefois décidé que tous les abonnés aux "Avertissements" bénéficieraient d'un tarif très réduit en 1980 s'ils renouvelaient leur abonnement avant la fin de cette année.

Le prix normal de l'abonnement à Phytoma - Défense des Cultures pour 1980 est fixé à 85 F. Si vous vous abonnez avant le 30 novembre 1979 vous bénéficierez du prix exceptionnel de 45 F. A partir du 1er décembre et jusqu'au 31 décembre 1979, un prix de faveur de 60 F vous sera encore consenti.

Nous pensons que vous êtes suffisamment attaché à cette revue pour ne pas vouloir vous en priver. Dans sa nouvelle présentation elle complète utilement la documentation fournie par votre Station d'Avertissements Agricoles. Ses mises au point objectives sur tous les problèmes phytosanitaires, ses actualités, ses informations très variées, ses conseils constituent pour vous un indispensable outil de travail dans le domaine si complexe de la protection des cultures.

Dix minutes consacrées à la lecture d'un article sérieux vous permettront peut-être d'éviter d'importantes pertes de récoltes. Disposer à tout instant d'une bonne revue (désintéressée car l'Association Ruralia qui l'édite est une association à but non lucratif), c'est en quelque sorte contracter une assurance contre les ennemis et les maladies des cultures. Une assurance avantageuse.

Pour vous abonner, veuillez utiliser la carte-lettre que vous trouverez dans le numéro 312 - novembre 1979 de la revue Phytoma - Défense des Culture et qui devra être retounrée avec le règlement demandé, à l'éditeur de Phytoma - Défense des Cultures - Editions le Carrousel - 26, rue Danielle Casanova - 75002 PARIS.

En aucun cas, le Service de la Protection des Végétaux ne peut se charger de transmettre votre abonnement à cet éditeur.

P 32